



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-cinquième session**  
Rome, 2-3 décembre 1998

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À

**LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL**

POUR

**LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'INTENTION DES COLONIES  
ISSUES DE LA RÉFORME AGRAIRE DANS LA ZONE SEMI-ARIDE DE LA RÉGION DU  
NORD-EST**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROJET</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LES ACTIVITÉS DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	3
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Brésil	3
<b>DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET</b>	<b>4</b>
A. Zone du projet et groupe cible	4
B. Objectifs du projet	5
C. Composantes	6
D. Coûts et financement du projet	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	14
<b>TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>14</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	<b>15</b>



## APPENDICES

<b>I. COUNTRY DATA</b> <b>(DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD LOANS TO BRAZIL</b> <b>(PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU BRÉSIL)</b>	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK</b> <b>(CADRE LOGIQUE)</b>	<b>3</b>
<b>IV. OBJETIVOS, COMPONENTES, ACTIVIDADES Y PARAMETROS PRODUCTIVOS</b> <b>Y FINANCIEROS</b>  <b>(OBJECTIFS, COMPOSANTES, ACTIVITÉS ET PARAMÈTRES OPÉRATIONNELS</b> <b>ET FINANCIERS)</b>	<b>6</b>
<b>V. ORGANIZATION AND MANAGEMENT</b> <b>(ORGANISATION ET GESTION)</b>	<b>7</b>

### TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Real brésilien (BRL)
1,00 USD	=	1,15 BRL
1,00 BRL	=	0,87 USD

### POIDS ET MESURES

Système métrique

### SIGLES ET ACRONYMES

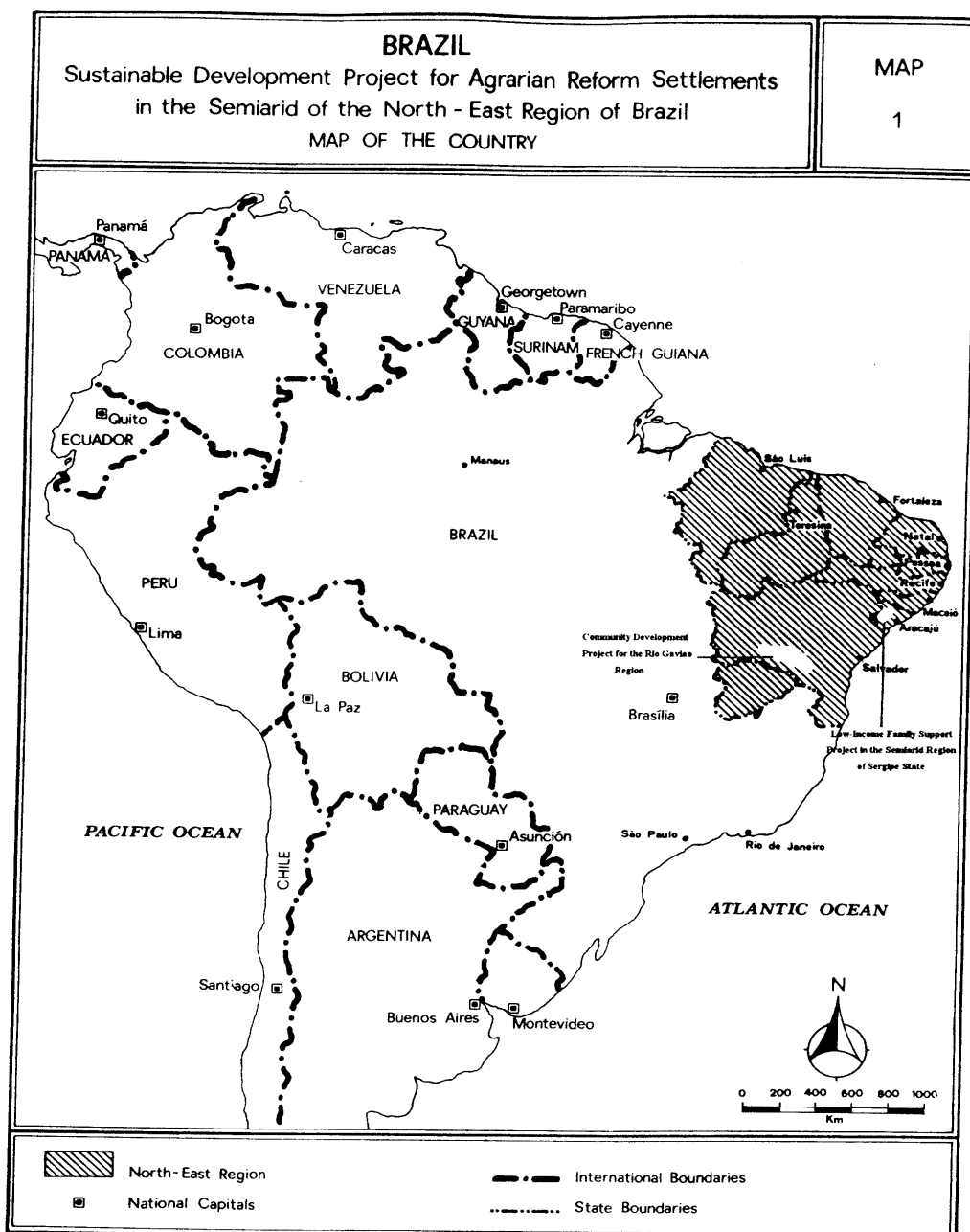
BID	Banque interaméricaine de développement
BN	Banque du Nord-Est
CONTAG	Confederação Nacional dos Trabalhadores na Agricultura Confédération nationale des travailleurs agricoles
INCRA	Instituto Nacional de Colonização e Reforma Agraria Institut de la colonisation et de la réforme agraire
MST	Mouvement des paysans sans terres
UGP	Unité de gestion du projet

## GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

**Année budgétaire**

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre

## CARTE DE LA ZONE DU PROJET



**Source:** FIDA: Mission de préévaluation

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

## RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

### PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'INTENTION DES COLONIES ISSUES DE LA RÉFORME AGRAIRE DANS LA ZONE SEMI-ARIDE DE LA RÉGION DU NORD-EST

#### RÉSUMÉ DU PRÊT

<b>INSTITUTION À L'ORIGINE DU PRÊT:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	République fédérative du Brésil
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère d'État chargé des politiques agraires et Institut national de la colonisation et de la réforme agraire (INCRA)
<b>COÛT TOTAL DU PROJET:</b>	93,5 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	17,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 25,0 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds.
<b>COFINANCEUR:</b>	Aucun
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	65,5 millions de USD
<b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>	3,0 millions de USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Supervisé par le FIDA

## NOTE DE PRÉSENTATION

**Qui sont les bénéficiaires?** La zone du projet comprend une soixantaine de communes situées dans la zone semi-aride de cinq États de la région du nord-est: Ceara, Paraiba, Pernambuco, Rio Grande do Norte et Sergipe. Elle compte quelque 250 colonies issues de la réforme agraire. Le groupe cible est composé d'environ 23 000 familles dont le revenu mensuel, tiré de l'agriculture, de la production animale, des petites entreprises et du travail agricole salarié, est inférieur à deux salaires de base (équivalant à environ 235 USD). Les bénéficiaires directs seront quelque 15 000 familles résidant pour la plupart dans des colonies issues de la réforme agraire au niveau fédéral ou des États; les autres sont des familles de petits exploitants vivant dans des zones voisines. Environ 2 700 ménages bénéficiaires ont une femme à leur tête.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** S'agissant de la pauvreté, les principales caractéristiques de la zone du projet sont les suivantes: indicateurs socio-économiques les plus faibles du pays (logement, assainissement, éducation, services de santé, emploi, etc.); difficultés d'approvisionnement en eau liées aux graves contraintes pédologiques et climatiques de la zone semi-aride du nord-est; manque d'expérience dans le domaine de l'agriculture et de la production et de compétences en matière de micro-entreprises; difficultés d'accès aux ressources financières existantes et à des techniques de production adaptées aux conditions semi-arides; liaisons insuffisantes avec les marchés locaux et régionaux; absence presque totale de services d'appui de qualité dans les domaines de l'éducation des adultes, de la formation et du développement de la production. Malgré les garanties énoncées dans la Constitution brésilienne, d'innombrables formes de discrimination à l'égard des femmes aggravent la pauvreté des ménages qu'elles dirigent.

**Que leur apportera le projet?** Le projet contribuera à améliorer durablement la situation sociale et économique des pauvres vivant dans les colonies issues de la réforme agraire et des petits exploitants voisins. Premièrement, il permettra de conscientiser les bénéficiaires et de renforcer leurs compétences en matière de gestion des micro-entreprises ainsi que leurs organisations économiques, moyennant les initiatives suivantes: un programme d'éducation de base pour adultes; un programme de formation systématique, avec notamment une sensibilisation aux questions d'équité entre les sexes dans le contexte de la prise de décisions et de la participation aux activités économiques; un fonds d'investissement social. Deuxièmement, le projet accroîtra durablement le revenu des bénéficiaires en s'attachant à: améliorer leurs compétences dans le domaine de l'agriculture et de la gestion des petites entreprises, ainsi que les liens entre la production et la commercialisation, en passant contrat avec des services d'appui au développement rural assurés par des intermédiaires, publics et privés; tester et valider des techniques de production en milieu semi-aride, notamment pour la gestion et le stockage des eaux, ainsi que des structures d'appui au développement, à la commercialisation, aux petites agro-industries et aux entreprises rurales; créer un fonds d'investissement pour la production. Enfin, moyennant un soutien opérationnel et des arrangements spécifiques avec l'agent financier, le projet permettra d'améliorer l'accès aux services financiers existants et aux facilités de crédit, dont il favorisera l'utilisation rationnelle. Il appuiera, testera et mettra en œuvre des services financiers novateurs adaptés aux caractéristiques socio-économiques des bénéficiaires.

**De quelle manière les bénéficiaires participeront-ils au projet?** Un processus annuel de planification participative des investissements et des activités, fondé sur la demande, ainsi que des services organisationnels, techniques et de formation assurés par le secteur privé, sont prévus dans la conception du projet. Des fonds d'investissement en faveur d'activités sociales et de production cofinanceront les initiatives des bénéficiaires. Des programmes de mise à l'essai et de validation de techniques applicables au milieu semi-aride seront conduits en exploitation, conjointement avec les





bénéficiaires et les agents de terrain. Les bénéficiaires seront représentés dans le comité de pilotage du projet et l'élection des représentants s'inscrira dans le cadre du renforcement des organisations. Les bénéficiaires assureront directement le suivi des résultats du programme de formation et des activités du projet.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À**  
**LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL**  
**POUR**  
**LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'INTENTION DES COLONIES**  
**ISSUES DE LA RÉFORME AGRAIRE DANS LA ZONE SEMI-ARIDE**  
**DE LA RÉGION DU NORD-EST**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République fédérative du Brésil d'un montant de 17,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 25,0 millions de USD) aux conditions ordinaires, en vue de contribuer au financement du Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du nord-est. Le prêt aura une durée de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds. Il est proposé que ce projet, dû à l'initiative du FIDA, soit directement supervisé par le Fonds en raison de son approche novatrice, notamment dans le contexte délicat de l'élaboration de nouvelles politiques et modèles inédits aux fins de la réforme agraire, et du fait qu'il est nécessaire pour le FIDA de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LES**  
**ACTIVITÉS DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. Le Brésil, qui est le plus grand pays d'Amérique latine (8,5 millions de km<sup>2</sup>), compte également la population la plus nombreuse de la région (157 millions d'habitants en 1995). Trente-cinq millions d'entre eux, soit 22% de la population, appartiennent au secteur rural. Du fait des programmes fédéraux de développement spécifiques et pour des raisons administratives, le pays est divisé en cinq régions: nord, nord-est, centre, sud-est et sud. La région du nord-est comprend les États situés dans ce qu'on appelle le *poligono da seca*, le "polygone de sécheresse".

2. Après plus de trente ans de croissance économique suivie, le pays a traversé une période de fortes fluctuations économiques et d'inflation galopante (plus de 13 000% en 1994). Avec l'adoption du "Plan Real" en 1994, l'inflation annuelle a été réduite à moins de 10% en 1997. Le gouvernement a accéléré le processus de libéralisation des échanges entrepris en 1990 et a poursuivi les réformes structurelles déjà engagées. Une importance particulière a été accordée aux domaines suivants: réforme administrative; lutte contre la pauvreté; réorganisation de la sécurité sociale; privatisation des entreprises d'État et des services d'utilité publique; réforme fiscale et autres réformes institutionnelles visant à créer un environnement favorable à l'investissement.

3. **Le secteur agricole.** Le modèle de développement économique ayant évolué, le rôle du secteur agricole a changé; d'autre part, dans le cadre des diverses politiques nouvelles mises en oeuvre, des responsabilités différentes ont été attribuées aux institutions et aux organisations publiques et privées. Le gouvernement fédéral a explicitement mis ces politiques en application dans le but de susciter

---

<sup>1</sup> Pour renseignements supplémentaires, voir l'appendice I.



d'importants changements dans la structure agraire et dans la composition de la production agricole. Il a réorienté ses stratégies et ses ressources en faveur du secteur de la petite exploitation en favorisant: i) la distribution des terres; ii) la prise de décisions à l'échelon local, un rôle décisif étant attribué aux municipalités en matière d'affectation des ressources publiques aux services de soutien-production agricoles; iii) une participation plus forte des agriculteurs aux processus locaux de planification, les services d'appui étant assurés dans le cadre de dispositifs fondés sur la demande; iv) l'engagement du secteur privé, avec des initiatives tenant compte des débouchés du marché aux niveaux local et de l'État.

4. **Pauvreté rurale.** Au Brésil, la pauvreté demeure un phénomène socio-économique persistant et omniprésent. On y trouve la population rurale pauvre la plus nombreuse de l'hémisphère occidental, environ 20 millions de personnes, soit 30% de la région Amérique latine et Caraïbes. Si l'on considère qu'avec un revenu mensuel inférieur à deux salaires de base, soit l'équivalent de 235 USD pour une famille de 4,7 personnes, un ménage vit au-dessous du seuil de pauvreté, environ 42% de la population brésilienne est pauvre. Ce pourcentage est plus élevé dans les campagnes où 66% de la population, soit 20 millions de personnes, est pauvre. La région du nord-est compte la plus forte proportion de ruraux pauvres (quelque 12 millions de personnes, soit 60% des ruraux pauvres du Brésil) et est caractérisée par les indicateurs sociaux les plus mauvais du pays en matière de logement, d'assainissement, de services d'éducation et de santé, et d'emploi. Jusqu'à présent, les effets de la réforme agraire et le soutien relativement récent que le gouvernement apporte au secteur de la petite exploitation ne se sont pas encore traduits par une amélioration des revenus et/ou des conditions de vie des familles rurales.

5. **La réforme agraire.** En 1995, le gouvernement a mis en chantier un programme national de réforme agraire ambitieux, s'engageant à attribuer des terres agricoles à 280 000 familles rurales sans terre d'ici la fin de 1998. Les mesures liées à l'expropriation des exploitations et à leur transfert à des paysans sans terre ou à l'achat de terres ont été accompagnées d'un financement adéquat du gouvernement, ainsi que d'un prêt de la Banque mondiale. Un Ministère d'État chargé des politiques agraires a été formé et des organisations politiques de paysans sans terre, telles que le Mouvement des paysans sans terres (MST) et la Confédération nationale des travailleurs agricoles (CONTAG), ont participé à un vaste dialogue aux échelons fédéral et des États dans le cadre de comités de la réforme agraire. Pour accélérer et consolider ce processus, le Congrès a approuvé une série de lois, et il examine actuellement des propositions de loi supplémentaires formant un nouveau cadre juridique en matière de propriété foncière. En juin 1998, environ 200 000 familles bénéficiaires de la réforme agraire ont été installées dans quelque 1 500 colonies, sur une superficie totale de 8,8 millions d'hectares. Dans les États de la région du nord-est, la réforme agraire a bénéficié à environ 78 000 familles dans 700 colonies, couvrant une superficie de 2,3 millions d'hectares. La région enregistre un taux de croissance plus élevé que la moyenne nationale.

6. Le processus de réforme agraire en œuvre au Brésil comporte les orientations et les caractéristiques suivantes. Dans le cadre d'un programme accéléré de distribution des terres mené à bien, on distribue effectivement des propriétés foncières aux familles bénéficiaires; cependant, du fait de l'analphabétisme des bénéficiaires de la réforme agraire conjugué à leur niveau d'éducation très faible, à leur expérience limitée dans le domaine de la production agricole et à leur manque de compétences en matière de micro-entreprises, le contexte humain du développement de l'agriculture familiale est déficient et fragile. Le développement lent et inégal, sur le plan social et de la production, des colonies issues de la réforme agraire, en particulier celles qui sont situées dans la zone semi-aride des États du nord-est, commence à susciter des exigences sociales non satisfaites. Le champ couvert par le Programme spécial de crédit en faveur de la réforme agraire et par le Projet d'assistance technique aux colonies issues de la réforme agraire est insuffisant, et ils sont tous les deux peu efficaces. En conséquence, plusieurs projets ont été entrepris par le Ministère des politiques agraires et par l'Institut de la colonisation et de la réforme agraire (INCRA), notamment le Projet de



consolidation des colonies issues de la réforme agraire de la Banque interaméricaine de développement (BID) et le projet expérimental du Ministère, en vue d'améliorer les stratégies de développement des colonies. Compte tenu de la nécessité d'accélérer la consolidation des colonies issues de la réforme agraire et leur intégration progressive aux zones d'agriculture familiale, le projet du FIDA s'inscrit pleinement dans le cadre des programmes actuels, mais il s'en différenciera nettement du fait de son intervention dans les secteurs les plus pauvres de la zone semi-aride du nord-est.

### **B. Données d'expérience**

7. **Opérations.** A ce jour, le FIDA a approuvé trois prêts en faveur du Brésil pour des projets axés sur un seul État: i) Deuxième projet de développement rural du Ceara (prêt du FIDA 051-BR) achevé en décembre 1987; ii) Projet de soutien aux familles à faible revenu dans la région semi-aride de l'État de Sergipe (prêt du FIDA 344-BR), approuvé en décembre 1993 avec pour date de clôture décembre 2000; iii) Projet de développement communautaire pour la région de Rio Gaviao (prêt du FIDA 404-BR), approuvé en décembre 1995 avec pour date de clôture du prêt décembre 2002.

8. **Enseignements tirés.** La nouvelle approche du FIDA étant centrée sur les bénéficiaires de la réforme agraire appuyée par le gouvernement fédéral, les enseignements à tirer des opérations du Fonds au Brésil, antérieures ou en cours, sont limitées. Cependant, quelques leçons importantes peuvent être dégagées de l'expérience acquise par le FIDA dans les zones semi-arides du nord-est, à savoir qu'il est nécessaire de: renforcer et institutionnaliser les initiatives participatives relatives au projet induites par la demande des bénéficiaires; transférer aux bénéficiaires un ensemble de techniques adaptées; prévoir des installations d'alimentation en eau et des dispositifs de gestion de l'eau; prévoir une planification préalable aux urgences en cas de sécheresse cyclique.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Brésil**

9. **La politique nationale de lutte contre la pauvreté du Brésil.** Au cours des cinq dernières années, le gouvernement a énoncé et appliqué une série de politiques hautement prioritaires visant à lutter contre la pauvreté rurale et à appuyer le secteur de la petite exploitation. Les programmes mis en œuvre avaient pour but de faire bénéficier les paysans sans terre et les petits exploitants marginaux de terres ainsi que de services d'appui à la production et de crédit.

10. **Activités de lutte contre la pauvreté financées par d'autres donateurs importants.** La Banque mondiale et la BID, qui accordent des prêts pour lutter contre la pauvreté dans le cadre de projets gérés par des États dans la région du nord-est, sont les institutions de prêt les plus actives. Le projet de développement de l'appui à la petite exploitation dans le nord-est, projet de la Banque mondiale qui a démarré en 1990 et est actuellement dans sa phase finale, a desservi tous les États du nord-est et a investi 500 millions de USD pour financer des infrastructures agro-industrielles et d'irrigation, une assistance technique et du crédit. Dès 1994, des prêts de la Banque mondiale et de la BID ont financé des programmes de réforme agraire à l'échelon fédéral, par le biais de la *Cedula da Terra* (marché foncier) et du projet de consolidation des colonies issues de la réforme agraire, programme de la BID axé sur l'achat de terres et sur les infrastructures des colonies.

11. **Stratégie de collaboration du FIDA avec le Brésil.** S'appuyant sur l'Exposé des opportunités stratégiques de pays pour le Brésil (1997), le FIDA a examiné et reformulé la stratégie institutionnelle et les directives opérationnelles pour le Brésil, prévoyant notamment les indications suivantes: i) priorité à la région du nord-est, caractérisée par le taux le plus élevé de pauvreté rurale; ii) appui aux bénéficiaires du processus de réforme agraire; iii) conception des projets donnant la priorité à la participation des bénéficiaires, à la décentralisation de la formulation et de l'exécution des activités, et à des modalités de prestation des services d'appui par le secteur privé et de protection de l'environnement, induites par la demande; iv) directives opérationnelles supplémentaires portant



sur l'appui à l'alphabétisation des adultes et à la formation professionnelle, la promotion d'activités rurales non agricoles, le développement de services financiers novateurs et, à un stade ultérieur, la sensibilisation aux questions d'équité entre les sexes. Tout en continuant à instaurer des partenariats stratégiques avec les autres institutions financières multilatérales intervenant dans le pays, les projets du FIDA devraient centrer leur action sur le développement, l'innovation et la valeur ajoutée, afin que soient mis en valeur les mérites propres au Fonds.

12. **Raison d'être du projet.** La stratégie générale du projet est définie d'après les politiques et priorités actuelles du gouvernement, qui visent à consolider les programmes nationaux de réforme agraire et de lutte contre la pauvreté, et en tenant compte de la stratégie de pays et des directives opérationnelles du FIDA. En conséquence, la démarche générale du projet consistera à appuyer les bénéficiaires les plus pauvres du programme de distribution de terres, qui vivent dans la zone semi-aride de la région du nord-est. Tout en travaillant à l'échelon fédéral avec le Ministère des politiques agraires et avec l'INCRA, le projet établira des liens et des dispositifs de coordination avec les administrations municipales et des États, et avec les autres institutions financières multilatérales intervenant dans le pays. Le présent projet, qui met l'accent sur la lutte contre la pauvreté et sur les zones marginales, comprend des caractéristiques novatrices garantissant que: i) le Fonds se différencie nettement des autres projets, programmes et activités financés par des donateurs; ii) des stratégies et des méthodologies qui amélioreront les procédures opérationnelles concrètes de l'INCRA seront validées.

13. La zone du projet est caractérisée par une série de contraintes qui entravent le développement des colonies issues de la réforme agraire et des petites exploitations, mais plusieurs facteurs peuvent également favoriser un développement durable. Les éléments défavorables les plus importants sont les suivants: i) taux élevé d'analphabétisme et manque d'expérience dans le domaine de la production et de compétences en matière de gestion d'entreprises parmi les bénéficiaires de la réforme agraire; ii) qualité et couverture insuffisantes des programmes actuels d'appui au développement agricole; iii) contexte agro-écologique et climatique défavorable. Le fait qu'il existe des possibilités de développement est attesté par: i) les politiques hautement prioritaires du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté; ii) la possibilité pour les paysans pauvres sans terre d'accéder à la propriété foncière; iii) le crédit mis à la disposition des bénéficiaires de la réforme agraire et des petits exploitants; iv) la présence d'organisations locales; v) l'accès à des techniques de production agricoles adaptées à la zone semi-aride; vi) la présence d'importants marchés agricoles dans les villes côtières de la zone du projet.

## DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

### A. Zone du projet et groupe cible

14. **Zone du projet.** La zone du projet comprend une soixantaine de communes, qui ont été sélectionnées à l'intérieur du *poligono da seca*, la zone semi-aride du nord-est, en raison de la forte concentration de colonies issues de la réforme agraire et de la prévalence de pauvreté parmi la population rurale. Ces communes sont rassemblées en 16 groupes, situés dans la zone semi-aride des États de Ceara (6), Paraíba (2) Pernambuco (4), Rio Grande do Norte (2) et Sergipe (2). La zone du projet comprend environ 250 colonies issues de la réforme agraire fédérale.

15. La zone du projet est sujette à de graves sécheresses cycliques à l'échelle de la région. Leur fréquence varie à l'intérieur des États et des communes en raison de la présence de micro-climats et de cours d'eau et des topographies différentes. Les intervalles entre deux sécheresses vont de sept à dix ans pour la plupart des secteurs. Le climat de la zone du projet est tropical, avec des variantes locales allant du tropical humide au semi-aride. La température moyenne annuelle est de 27,4°C, avec en moyenne un maximum de 32,6°C en octobre et un minimum de 22,5°C en juillet. Le coefficient



annuel d'évapotranspiration varie de 1 087,6 à 2 210,5 mm. La saison des pluies dure de décembre à mai, la répartition annuelle des précipitations permettant de compenser les six à sept mois de saison sèche. Les sols d'une grande partie de la zone sont de qualité médiocre et la région est constamment à la merci d'aléas climatiques.

16. **Groupe cible.** La zone semi-aride est la partie la moins développée de la région du nord-est. Plus de 80% de la population rurale est pauvre, plus de 50% est très pauvre et les indicateurs sociaux sont inférieurs à la moyenne régionale avec des taux inquiétants de chômage et de sous-emploi. Alors que le revenu national moyen des familles vivant dans des colonies issues de la réforme agraire atteint 3,70 salaires minimums par mois, celui des familles résidant dans la zone semi-aride ne représente qu'un salaire mensuel minimum par famille, toutes sources de revenu confondues. Il va sans dire que les bénéficiaires de la réforme agraire de la zone semi-aride entrent dans la catégorie des ruraux pauvres.

17. Le groupe cible du projet comprend environ 110 000 personnes (23 000 familles pauvres) entre les habitants de 250 colonies issues de la réforme agraire au niveau fédéral et des États, et les petits producteurs des zones voisines. Leur revenu mensuel familial, inférieur à deux salaires de base (équivalant actuellement à 235 USD), est tiré des activités suivantes: petite agriculture; production animale; petite industrie de transformation de produits agricoles ou non agricoles; travail salarié saisonnier agricole ou non agricole, obtenu individuellement ou par le biais de groupements ou d'associations. Les bénéficiaires directs du projet sont 15 000 familles, vivant dans des colonies issues de la réforme agraire fédérale, auxquelles s'ajoutent des bénéficiaires de la réforme agraire des États et des petits exploitants des zones voisines (à l'intérieur d'une même commune). Les bénéficiaires directs sont répartis comme suit: 10 500 bénéficiaires de la réforme agraire fédérale (70%), 2 250 bénéficiaires de la réforme agraire des États (15%) et 2 250 petits exploitants (15%) vivant à proximité des colonies. Sur les 15 000 familles bénéficiaires, environ 2 700, soit 18%, sont dirigées par une femme. En outre, le projet bénéficiera directement à 2 200 autres femmes qui dirigent elles-mêmes une entreprise agricole, une micro-entreprise ou une activité de commercialisation.

## B. Objectifs du projet

18. **Objectifs et portée du projet.** L'objectif global du projet est d'améliorer durablement la situation économique et sociale des pauvres qui ont bénéficié de la réforme agraire et des petits exploitants vivant à proximité des colonies dans la zone semi-aride de la région du nord-est. L'objectif général est d'améliorer les capacités des familles bénéficiaires et leur participation aux marchés locaux, pour leur permettre de gérer plus efficacement et plus durablement des activités productives dans les domaines de l'agriculture, de la commercialisation, de la micro-entreprise et de la petite agro-industrie. En outre, le projet leur permettra d'avoir recours à des services financiers selon les procédures normales du marché. Les objectifs spécifiques sont les suivants: i) faire bénéficier les familles de programmes d'éducation et de formation, de services d'appui à la commercialisation, à l'agriculture et aux micro-entreprises, et de ressources financières; ii) améliorer les infrastructures sociales et de production des familles et des colonies; iii) favoriser une conception des activités du projet qui respecte l'équité entre les sexes et garantit aux femmes des facilités et un accès aux programmes d'appui à la production sur un pied d'égalité; iv) consolider le développement rural à l'échelon municipal; v) favoriser l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources naturelles; vi) valider des stratégies visant au développement socio-économique durable des colonies issues de la réforme agraire et des petits exploitants de la zone semi-aride.

19. **Méthodologie.** La méthodologie du projet repose sur: i) des programmes systématiques d'éducation et de formation à l'intention des bénéficiaires; ii) la privatisation des services d'appui moyennant la sélection d'organisations privées et/ou publiques mises en concurrence, qui assureront



des services fondés sur la demande; iii) une formation systématique des organisations de services sous contrat et le contrôle de la qualité de leurs services; iv) une conception du développement rural soucieuse d'équité entre les sexes; v) le financement et l'exécution des projets des bénéficiaires portant sur la production agricole et/ou les petites entreprises, avec l'appui de services privés de développement rural sous contrat; vi) la coordination des activités avec les conseils municipaux de développement.

### C. Composantes

20. Le projet comprendra trois composantes: i) formation et organisation; ii) développement de la production et de la commercialisation; iii) services financiers. Deux fonds d'investissement octroyant des crédits non remboursables pour les activités sociales et la production seront créés. La durée du projet sera de six ans. Les activités de terrain seront exécutées par des intermédiaires publics ou privés, spécialisés dans le développement rural, avec lesquels des contrats seront passés dans des conditions de concurrence. Il sera demandé aux institutions sélectionnées de faire en sorte que: i) la composition du personnel de terrain soit fixée de façon obligatoire; ii) un programme intensif de « formation des formateurs » soit assuré; iii) une supervision du contrôle de qualité soit instituée; iv) l'unité de gestion du projet (UGP) et les bénéficiaires assurent le suivi et l'évaluation des résultats obtenus.

21. **Formation et organisation.** L'objectif général est de conscientiser les bénéficiaires, et de développer et renforcer leurs compétences en matière de gestion des entreprises. L'éducation et la formation permettront aux hommes et aux femmes bénéficiaires d'établir des liens avec les marchés locaux des produits et du travail et d'y participer activement, et également de gérer leur production agricole et celle de leurs petites entreprises à l'échelle de la famille. Cette composante permettra par ailleurs de favoriser et de consolider la participation des hommes et des femmes aux activités sociales, économiques et de production sur un pied d'égalité, tout en renforçant les capacités du personnel des intermédiaires de développement rural en matière de gestion des entreprises et de recherche de débouchés commerciaux auprès des marchés au niveau local, municipal et de l'État. Il en résultera un dialogue plus efficace et une meilleure formation des bénéficiaires.

22. Les activités de terrain spécifiques à la composante seront exécutées par le biais des intermédiaires de développement rural, avec l'appui d'institutions de soutien de deuxième niveau. Les activités de formation et d'organisation prévues comprennent: i) un programme d'éducation de base pour les bénéficiaires, en coopération avec le programme d'éducation de base pour les adultes de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et en coordination avec le Programme national d'éducation aux fins de la réforme agraire et avec les administrations municipales; ii) la formation des formateurs; iii) la formation des bénéficiaires afin de développer leurs compétences techniques et de gestion d'entreprise, ainsi que leurs qualifications, en visant le marché local; iv) la sensibilisation aux questions d'équité entre les sexes et la formation aux méthodes de terrain axées sur ces mêmes questions; v) le soutien et la consolidation des organisations civiles et économiques de bénéficiaires.

23. Un fonds d'investissement social octroyant des crédits non remboursables sera créé aux fins suivantes: améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et les colonies; renforcer les organisations des bénéficiaires; favoriser l'intégration sociale à l'intérieur de la colonie; renforcer les liens des colonies avec les administrations municipales et avec les conseils de développement rural. Le fonds d'investissement social sera cofinancé par les bénéficiaires et par les conseils municipaux de développement rural.





24. **Développement de la production et de la commercialisation.** L'objectif général est d'accroître durablement le revenu des bénéficiaires en améliorant leurs compétences dans le domaine de l'agriculture et de la gestion des petites entreprises, leur productivité et les liens entre la production et la commercialisation, moyennant un service de vulgarisation novateur et participatif fondé sur la demande. En outre, au titre de cette composante, on donnera la priorité à la recherche de débouchés et à l'établissement de liaisons avec les marchés, à l'échelon local et de l'État, et on mettra à l'essai et validera des techniques de production agricole adaptées au milieu semi-aride, notamment la gestion et la rétention des eaux.

25. Les stratégies opérationnelles de la composante seront mises en œuvre suivant le dispositif séquentiel suivant: i) études de marché et diagnostic; ii) planification participative, physique et productive, des parcelles de la colonie et des familles; iii) évaluation des produits agricoles et animaux sélectionnés; iv) mise à l'essai des techniques de gestion et de stockage des eaux pour réduire au minimum les risques de sécheresse saisonnière et cyclique; v) préparation en participation de projets agricoles et de micro-entreprises fondés sur la demande, avec l'appui des intermédiaires de développement rural sous contrat, compte tenu des créneaux commerciaux et des techniques disponibles; vi) évaluation, sélection et présentation des projets en vue de l'approbation des prêts; vii) exécution des projets financés avec l'appui des intermédiaires; viii) consolidation des groupements et/ou des organisations s'occupant de production, de commercialisation et d'activités commerciales et visant à établir des liaisons de marché plus efficaces.

26. Un fonds d'investissement pour la production, ayant pour objet de financer des investissements non remboursables en faveur de la production agricole, de la commercialisation et des micro-entreprises, destiné aux éléments les plus pauvres de la population, sera créé. Il sera utilisé pour des petits travaux de conservation des eaux à l'échelon des familles et de la colonie (70%), pour des investissements en faveur de la commercialisation (20%) et pour le financement de petites entreprises (10%). Les critères d'attribution seront notamment les suivants: i) degré de pauvreté de la famille et de la colonie; ii) lieu de résidence; iii) projets d'investissement en faveur de la commercialisation et/ou de la petite entreprise intéressant des femmes ou des jeunes.

27. **Services financiers.** L'objectif général est le suivant: mettre les instruments financiers de la Banque du Nord-Est (BN) à la portée des bénéficiaires du projet et favoriser leur utilisation rationnelle; promouvoir et mettre à l'essai des services financiers nouveaux et novateurs adaptés à leurs caractéristiques socio-économiques. De membres anonymes du groupe cible, les bénéficiaires seront promus au rang de "clients", moyennant une formation et une participation directe à la présentation du dossier de crédit et aux procédures d'approbation.

28. Les stratégies d'exécution de la composante ont été définies à deux niveaux: i) accès aux lignes de crédit de la Banque du Nord-Est actuellement disponibles, dont il sera fait un usage rationnel; ii) lancement du programme des coopératives d'épargne et de crédit. Les activités comprendront: i) la préparation en participation des projets de mise en valeur des parcelles des familles et de la colonie; ii) l'élaboration à l'échelon des familles et de la colonie de plans de comptabilité simplifiés, nécessaires en cas de prêts accordés à la colonie rétrocédés à des familles; iii) l'utilisation des différentes lignes de crédit disponibles de la Banque du Nord-Est, afin de porter au maximum ses avantages financiers; iv) la participation directe des bénéficiaires aux opérations bancaires. Afin d'évaluer, d'encourager et de mettre à l'essai, à titre expérimental, les initiatives de création de coopératives d'épargne et de crédit, ouvertes et gérées par les bénéficiaires, il est proposé de procéder en deux étapes. Une évaluation et une étude de faisabilité des coopératives dans la zone du projet seront tout d'abord conduites et, compte tenu des résultats, un premier groupe de coopératives sera créé.

### D. Coûts et financement du projet

29. **Coûts.** Le coût total du projet a été estimé à 93,5 millions de USD (prix de juillet 1998). Les coûts de base s'élèvent à 91,5 millions de USD et les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers représentent chacune environ 1% du total des coûts de base. La part en devises a été estimée à 4% des coûts de base. Les coûts du projet seront échelonnés sur six ans.

**TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

COMPOSANTE	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
<b>Formation et organisation</b>	<b>8 587,4</b>	<b>560,8</b>	<b>9 148,2</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
Formation	2 326,5	23,5	2 350,0	1	2
Éducation de base	1 123,0	--	1 123,0	--	1
Appui axé sur l'équité entre les sexes	902,5	47,5	950,0	5	1
Fonds d'investissement social	2 700,0	--	2 700,0	--	3
Coordination de la composante	1 535,4	489,8	2 025,1	24	2
<b>Développement production/commercialisation</b>	<b>27 151,5</b>	<b>1 927,6</b>	<b>29 079,1</b>	<b>7</b>	<b>32</b>
Validation des techniques	2 137,5	112,5	2 250,0	5	2
Services d'appui production/commercialisation	13 869,0	729,9	14 599,0	5	15
Fonds d'investissement production	6 678,8	--	6 678,8	--	7
Études de marché	1 545,0	515,0	1 545,0	25	2
Coordination de la composante	2 921,1	570,1	3 491,2	16	4
<b>Services financiers</b>	<b>41 452,8</b>	<b>50,5</b>	<b>41 503,3</b>	<b>0</b>	<b>45</b>
Développement des coopératives épargne & crédit	841,5	8,5	850,0	1	1
Crédit	39 930,5	--	39 930,5	0	44
Coordination de la composante	680,8	42,0	722,7	6	1
<b>Unité d'exécution du projet</b>	<b>10 254,9</b>	<b>1 511,7</b>	<b>11 766,6</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
UGP	3 059,0	541,5	3 600,6	15	4
Unités de supervision d'État	5 339,6	854,8	6 194,3	14	7
Suivi	1 356,2	115,4	1 471,7	8	2
Évaluation	500,0	--	500,0	--	1
<b>Total des coûts de base</b>	<b>87 446,6</b>	<b>4 050,6</b>	<b>91 497,2</b>	<b>4</b>	<b>100</b>
Provisions pour aléas d'exécution	893,0	94,8	987,9	10	1
Provisions pour aléas financiers	911,2	85,8	997,0	9	1
<b>Total des coûts du projet</b>	<b>89 250,8</b>	<b>4 231,3</b>	<b>93 482,1</b>	<b>5</b>	<b>102</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

30. **Financement.** La composition du financement du projet est la suivante: un prêt du FIDA de 25,0 millions de USD (26,7% du coût total du projet); une contribution de contrepartie du gouvernement par le biais du Ministère des politiques agraires et de l'INCRA, d'un montant de 25,6 millions de USD, plus 39,9 millions de USD apportés par la Banque du Nord-Est, soit au total 65,5 millions de USD (70,1%), auxquels s'ajoute une contribution des bénéficiaires de 3 millions de USD (3,2%).

**TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	Gouvernement										Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	FIDA		Ministère/INCRA		BN		Bénéficiaires		TOTAL				
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
<b>Formation et organisation</b>	<b>4 214,8</b>	<b>45</b>	<b>4 246,5</b>	<b>46</b>	-	-	<b>864,0</b>	<b>9</b>	<b>9 325,3</b>	<b>100</b>	<b>585,0</b>	<b>7 774,6</b>	<b>965,6</b>
Formation	1 679,1	-	719,6	-	-	-	-	-	2 398,8	-	23,9	2 015,0	359,8
Éducation de base	457,7	-	686,5	-	-	-	-	-	1 144,2	-	-	972,6	171,6
Appui axé sur l'équité entre les sexes	678,2	-	290,6	-	-	-	-	-	968,9	-	48,4	775,1	145,3
Fonds d'investissement social	810,0	-	1 026,0	-	-	-	864,0	-	2 700,0	-	-	2 700,0	-
Coordination de la composante	589,6	-	1 523,6	-	-	-	-	-	2 113,2	-	512,5	1 311,8	288,8
<b>Développement production/commercialisation</b>	<b>16 611,9</b>	<b>55</b>	<b>11 380,0</b>	<b>38</b>	-	-	<b>2 137,2</b>	<b>7</b>	<b>30 129,1</b>	<b>100</b>	<b>2 018,2</b>	<b>24 181,2</b>	<b>3 929,6</b>
Validation des techniques	1 606,3	-	688,4	-	-	-	-	-	2 294,7	-	114,7	1 950,5	229,4
Services d'appui production/commercialisation	10 713,8	-	4 591,3	-	-	-	-	-	15 304,4	-	765,2	11 784,3	2 754,7
Fonds d'investissement production	2 003,6	-	2 537,9	-	-	-	2 137,2	-	6 678,8	-	-	6 678,8	-
Études de marché	1 059,9	-	1 059,9	-	-	-	-	-	2 119,8	-	529,9	1 208,2	381,5
Coordination de la composante	1 228,9	-	2 502,3	-	-	-	-	-	3 731,3	-	608,3	2 559,1	563,7
<b>Services financiers</b>	<b>780,9</b>	<b>2</b>	<b>894,8</b>	<b>2</b>	<b>39 930,4</b>	<b>96</b>	-	-	<b>41 606,2</b>	<b>100</b>	<b>53 289,0</b>	<b>41 345,8</b>	<b>207,1</b>
Développement des coopératives épargne & crédit	636,7	-	272,9	-	-	-	-	-	909,6	-	9 097,0	736,8	163,7
Crédit	-	-	-	-	39 930,4	-	-	-	39 930,4	-	-	39 930,4	-
Coordination de la composante	144,2	-	621,9	-	-	-	-	-	766,1	-	44 192,0	678,5	43,4
<b>Unité d'exécution du projet</b>	<b>3 392,3</b>	<b>27</b>	<b>9 029,0</b>	<b>73</b>	-	-	-	-	<b>12 421,4</b>	<b>100</b>	<b>1 574,7</b>	<b>9 331,4</b>	<b>1 515,2</b>
UGP	1 069,1	-	2 700,4	-	-	-	-	-	3 769,6	-	555,7	2 740,3	473,5
Unités de supervision d'État	1 517,4	-	5 014,5	-	-	-	-	-	6 531,9	-	892,1	4 879,3	760,5
Suivi	550,3	-	1 058,6	-	-	-	-	-	1 609,0	-	126,8	1 292,9	189,2
Évaluation	255,3	-	255,3	-	-	-	-	-	510,7	-	-	418,7	91,9
<b>Total des coûts du projet</b>	<b>25 000,0</b>	<b>27</b>	<b>25 550,4</b>	<b>27</b>	<b>39 930,4</b>	<b>43</b>	<b>3 001,2</b>	<b>3</b>	<b>93 482,1</b>	<b>100</b>	<b>4 231,3</b>	<b>82 633,2</b>	<b>6 617,6</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



### **E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes**

31. **Passation des marchés.** Les achats de biens et services financés par le FIDA se feront conformément aux directives du Fonds. Les véhicules et le matériel feront l'objet d'appels d'offres locaux. Les contrats avec les organismes de développement rural privés et avec les services de formation et d'assistance technique seront passés après appel d'offres local, selon des procédures ayant l'agrément du FIDA et conformément aux dispositions réglementaires du gouvernement en matière d'achat de services. Les marchés concernant les travaux de génie civil d'un coût inférieur à 30 000 USD seront passés directement, tandis que les infrastructures d'irrigation dont le coût dépasse 30 000 USD feront l'objet d'appel d'offres locaux, selon des procédures ayant l'agrément du FIDA.

32. **Décaissements.** Pour les décaissements correspondant à des dépenses de fonctionnement, des salaires et des travaux de génie civil d'un coût inférieur à 10 000 USD, il ne sera pas exigé de relevés des dépenses. Pour les projets de génie civil d'un montant supérieur à 10 000 USD et pour le paiement des sous-traitants locaux participant aux activités de développement et de formation et à l'assistance technique, une documentation détaillée sera exigée. Un compte spécial libellé en dollars des États-Unis sera ouvert à la Banque centrale du Brésil au nom du projet. Dès l'entrée en vigueur du prêt et dès réception de la demande de l'emprunteur, le FIDA avancera 2,5 millions de USD, qui seront versés sur le compte spécial en tant que dépôt initial. Un compte du projet libellé en monnaie locale, sur lequel les fonds de contrepartie seront versés chaque année, sera ouvert auprès de la Banque du Nord-Est. Ce compte sera réalimenté au début de chaque année. La date d'achèvement du projet sera le 30 juin 2005. La date de clôture du prêt est fixée au 31 décembre 2005.

33. **Comptabilité et vérification des comptes.** Dès l'entrée en vigueur du prêt et avant le premier dépôt sur le compte spécial, les systèmes de comptabilité et de contrôle interne du projet seront mis en place par un bureau d'experts-comptables. La comptabilité sera ventilée par composante et par catégorie, selon les procédures de classification des dépenses du gouvernement. Un cabinet d'audit compétent, financé par le projet et ayant l'agrément du FIDA, sera chargé d'effectuer les contrôles financiers et de gestion annuels. Les organismes associés au projet tiendront des comptes séparés pour les dépenses liées aux opérations. Les comptes vérifiés du projet et le rapport y relatif, accompagné d'un avis distinct sur les relevés de dépenses et sur le compte spécial, seront présentés au FIDA dans les six mois suivant la fin de chaque exercice budgétaire du projet.

### **F. Organisation et gestion**

34. **Participation des bénéficiaires.** Pendant l'exécution du projet, les bénéficiaires de la réforme agraire et les petits exploitants participeront à l'identification, à la sélection et au classement par ordre de priorité de leurs demandes concernant des investissements en faveur des activités sociales et de production suivantes: planification matérielle des colonies; services d'assistance technique; formation; opérations liées à la commercialisation et aux micro-entreprises. Des représentants des bénéficiaires seront élus, sans discrimination à l'égard des femmes, pour participer aux comités du projet à l'échelon municipal et de l'État, ainsi qu'au comité de pilotage.

35. **Organisation du projet.** Le Ministère des politiques agraires et l'INCRA seront responsables de l'exécution du projet. Un comité de pilotage, présidé par un représentant du ministère, sera créé; il comprendra des représentants des organismes suivants - INCRA, Banque du Nord-Est, Secrétariat au développement rural du Ministère de l'agriculture et de l'approvisionnement alimentaire, administrations des États - plus cinq représentants élus par les bénéficiaires, un par État participant. Le comité sera chargé de l'approbation et de la supervision des plans d'opérations et budgets annuels, ainsi que de la conduite générale du projet.



36. Une UGP, dotée d'une autonomie financière et administrative, sera mise en place dans la zone du projet, et le Ministère des politiques agraires et l'INCRA lui délègueront des responsabilités et des pouvoirs. Cette unité comprendra un directeur de projet, trois coordonnateurs de composante, un responsable de la planification et du suivi et des conseillers techniques en matière d'agriculture en milieu semi-aride, de commercialisation et de problématique hommes-femmes. Le ministère choisira un directeur de projet ayant l'agrément du FIDA.

37. Afin de coordonner et de superviser les activités du projet dans les cinq États participants, une unité de supervision d'État sera créée dans chacun d'eux; elle comprendra un coordonnateur d'État et des superviseurs municipaux. Ces derniers seront chargés de suivre le travail des intermédiaires sous contrat et d'assurer la coordination avec les administrations municipales. La conduite du projet se fera par l'intermédiaire de comités de coordination, à l'échelon municipal et de l'État, qui comprendront des représentants des groupements de bénéficiaires, des intermédiaires et des succursales de la Banque du Nord-Est et également, dans le cas des comités des États, des représentants de l'INCRA et des secrétariats à l'agriculture au niveau de l'État. Les initiatives des bénéficiaires feront l'objet d'une sélection reposant sur des procédures participatives<sup>2</sup>. Les comités municipaux examineront et approuveront les projets présentés par des familles, des colonies, des organisations ou des groupements d'intérêt. Les plans municipaux seront regroupés en plans annuels à l'échelon de l'État, organisés ensuite par l'UGP en plans annuels de travail, en vue de leur soumission au comité de pilotage.

38. **Problématique hommes-femmes.** Les données d'expérience et les recommandations concernant la problématique hommes-femmes, mentionnées et analysées dans le cadre des séminaires régionaux du FIDA, seront mises en application et suivies par le spécialiste du projet. La parité entre les sexes sera respectée pour ce qui est de toutes les facilités offertes par le projet. S'agissant des intermédiaires sous contrat, 30% du personnel de terrain pour les activités sociales et la vulgarisation sera féminin. Des organisations non gouvernementales spécialisées entreprendront un programme de formation concernant la problématique hommes-femmes à l'intention du personnel du projet et de celui des intermédiaires sous contrat.

39. **Suivi et évaluation.** Une unité de suivi sera créée dans le cadre de l'UGP. Elle assumera deux fonctions de gestion: i) fournir des renseignements sur la gestion au directeur de projet, aux coordonnateurs de composante et au comité de pilotage; ii) assurer aux bénéficiaires une information en retour et les tenir au courant des résultats obtenus. Le système intégré de gestion conçu pour améliorer la prise de décisions de l'UGP reposera essentiellement sur des audits sociaux. Une étude de référence sera sous-traitée à une institution spécialisée locale et nationale afin de définir les demandes des bénéficiaires ainsi que les repères et les indicateurs sexospécifiques mis en évidence au cours de la préévaluation. En outre, cette étude permettra de définir des indicateurs de performance différenciés en fonction du sexe. Les activités d'évaluation du projet seront du ressort de la cellule des études et de l'évaluation du Ministère des politiques agraires, qui passera directement contrat, lorsqu'il y a lieu, avec des organismes locaux et nationaux indépendants. Ceux-ci effectueront une évaluation périodique des activités, ainsi que les évaluations à mi-parcours et finale. Les études d'évaluation devraient être centrées sur les résultats du projet et sur l'efficacité des méthodes fondées sur la demande. Le système d'évaluation périodique sera établi sur la base d'indicateurs de performance spécifiques, qui tiennent compte du sexe des bénéficiaires et des données spatiales et temporelles.

---

<sup>2</sup> Voir l'appendice V.

## G. Justification économique

40. **Bénéficiaires.** Le projet favorisera le développement durable de 250 colonies issues de la réforme agraire au niveau fédéral ou des États, et de petits exploitants des zones voisines, dans 60 communes de la zone semi-aride du nord-est. Il appuiera directement les responsables locaux déjà formés dans leurs efforts de développement, en améliorant les techniques de production et en renforçant les liaisons avec les marchés, à l'échelon local et de l'État, et la participation aux plans et programmes municipaux de développement.

41. On estime que 12 000 familles au moins, dont 2 700 ayant une femme à leur tête, bénéficieront directement des programmes d'assistance technique et agricole, des travaux de gestion et de conservation des eaux, et du crédit. En outre, 3 000 femmes de bénéficiaires de la réforme agraire et de petits exploitants tireront profit des activités économiques productives appuyées par la formation, le crédit et la commercialisation. A la fin du projet, 8 400 hommes et femmes bénéficiaires auront suivi un programme d'éducation de base d'un an et auront acquis des connaissances en matière de lecture, écriture et mathématiques. L'ensemble des bénéficiaires aura suivi des cours de formation dans les domaines suivants: sensibilisation; gestion des organisations familiales et de la colonie; production agricole; gestion des petites entreprises; commercialisation et autres sujets non agricoles les intéressant. Le fonds d'investissement social bénéficiera au total à 15 000 familles, tandis que le fonds d'investissement pour la production bénéficiera à 6 000 familles auxquelles seront destinés des investissements non remboursables dans des petits travaux de conservation des eaux.

42. **Colonies et organisations de petits exploitants.** Le projet visera à développer et à renforcer les organisations rurales, existantes et nouvellement créées, qui participeront à la planification, la gestion et l'évaluation des activités du projet relatives à la production à l'échelle familiale et de la colonie. Il renforcera également le rôle qu'elles jouent dans le processus de développement municipal. A la fin du projet, toutes les colonies participantes auront terminé leur planification physique et productive à moyen terme, avec des projets ultérieurs d'investissement dans la production agricole, les petites entreprises, la commercialisation et la transformation. Des coopératives structurées axées sur le marché seront créées pour la production, la commercialisation, les petites entreprises rurales et les services. Les bénéficiaires seront associés aux plans municipaux de développement, auxquels ils participeront activement.

43. **Système de services d'appui au développement.** A la fin du projet, les organisations intermédiaires, publiques et privées, chargées du développement rural seront en place, avec un personnel expérimenté et formé en matière de pratiques de vulgarisation sociale et agricole, participatives et fondées sur la demande. On fera bénéficier le programme de vulgarisation rurale de l'INCRA, aux échelons municipal et de l'État, de ces méthodes de terrain.

44. **Développement rural municipal.** Le projet visera à développer les capacités des administrations municipales en vue de l'établissement des plans de développement rural, moyennant: la formation systématique des membres du conseil municipal de développement rural; la coordination des projets locaux; l'amélioration des marchés; le financement complémentaire des infrastructures sociales et de production par les fonds pour les activités sociales et la production.

45. **Développement agricole.** Quatre modèles de développement agricole pour les familles et pour les colonies ont été conçus en fonction des secteurs agro-écologiques (*caatinga* et vallées en basse altitude), des conditions d'accès (routes et marchés) et des ressources en eau. Il s'agit des modèles suivants: i) engraissement de bœufs dans les *caatinga* des hauts plateaux arides (29% des bénéficiaires); ii) petite production laitière et cultures pluviales dans les *caatinga* des basses terres (42% des bénéficiaires); iii) petite production laitière, cultures pluviales et cultures irriguées dans les *caatinga* des basses terres où il est possible de recueillir et d'emmagasiner l'eau (24% des



bénéficiaires); iv) culture pluviale ou irriguée de coton avec 1 ha sous irrigation permanente (5% des bénéficiaires). Les résultats des analyses économiques des modèles ont montré que les taux de rentabilité interne seraient respectivement de 17,7%, 20,0%, 27,5% et 82,1% pour les quatre modèles. Les accroissements du revenu brut varient de 205% pour le modèle un à 412% pour le modèle quatre (avec irrigation). Les résultats sur le plan économique et de la production sont conformes au potentiel biologique et climatique de chaque site; ils représentent objectivement le potentiel et les limites de l'agriculture en milieu semi-aride.

46. **Développement des marchés.** Le projet développera les marchés de produits agricoles, à l'échelon local et de l'État, en trouvant des débouchés commerciaux, en améliorant les infrastructures d'emmagasinage et de manutention et en formant les bénéficiaires. A l'intérieur des colonies, des groupes d'intérêts, axés sur un produit, sur la production, sur la commercialisation et/ou sur l'agro-industrie, seront organisés et formés pour jouer le rôle d'organisations de base auprès des entreprises, des coopératives ou des associations structurées de producteurs orientées vers les marchés ruraux.

47. **Analyse économique et financière.** Il ressort des indicateurs économiques généraux du projet que le taux de rentabilité interne est de 17% avec un coût d'opportunité du capital de 12%. Le rapport avantages/coûts est de 2,1 avec une valeur actuelle nette de 38,0 millions de USD. Les indicateurs financiers et économiques du projet ont également fait l'objet d'une analyse de sensibilité. Une diminution de 10% des revenus pourrait faire tomber le taux de rentabilité interne à 16,4%.

## H. Risques

48. Les principaux risques que comporte le projet peuvent être récapitulés comme suit. Premièrement, des changements d'ordre institutionnel pourraient se traduire par des modifications dans le cadre institutionnel actuel du Ministère des politiques agraires. Cependant, du fait de la participation de l'INCRA et de la Banque du Nord-Est au projet, la continuité et la stabilité institutionnelles sont assurées. Deuxièmement, l'effort d'organisation des colonies issues de la réforme agraire, proposé au titre du projet, pourrait être en contradiction avec les stratégies politiques des associations MST et CONTAG en matière d'organisation. En conséquence, les efforts déployés dans ce domaine devront faire l'objet d'une étroite coordination avec les responsables locaux du MST et de la CONTAG. Troisièmement, compte tenu des caractéristiques climatiques de la zone visée, il n'est pas exclu qu'une grave sécheresse se produise pendant la durée de vie du projet. Pour parer à cette menace, des techniques de gestion et de stockage des eaux, qui limitent les risques, seront appliquées, en association avec une sélection appropriée de cultures adaptées au milieu semi-aride dans le cadre de la planification préalable aux urgences et des dispositifs d'intervention en cas de sécheresse. Enfin, il existe des risques pour l'environnement: collecte de bois de feu, défrichement de la végétation naturelle, et perte de sol et érosion. Cela étant, les techniques envisagées pour les modèles de production sont écologiquement sûres et favorisent la conservation des ressources. L'UGP suivra de près ces techniques adaptées au milieu semi-aride.

## I. Impact sur l'environnement

49. Le projet a été provisoirement classé dans la catégorie B, car il est possible de résoudre le problème de son impact potentiel sur l'environnement par des recommandations et des interventions qui tiennent compte des préoccupations écologiques. Les mesures et les investissements entrepris au titre des politiques du projet relatives à l'environnement atténueront la dégradation potentielle qui menace certaines zones et contribueront à leur régénération. L'aide technique agricole sera compatible avec des pratiques saines en matière de conservation des sols, des eaux et de la végétation, et avec une utilisation réglementée des pesticides et des produits chimiques. Des recommandations en vue de l'aménagement et de la conservation des paysages des *caatinga* semi-arides seront mises en application en association avec les recommandations formulées dans le cadre

de la vulgarisation. La prudence sera donc de rigueur lorsque l'on fournira une assistance pour les cultures pluviales et pour la gestion des troupeaux de bovins, d'ovins et de caprins, afin d'éviter le déboisement, le surpâturage, le tassement du sol et l'érosion.

### **J. Aspects novateurs**

50. Les innovations du programme opérationnel du projet sont notamment les suivantes: i) une éducation de base pour les bénéficiaires, associée à une formation portant sur la sensibilisation et sur les compétences en matière d'entreprises, est la clé de voûte des interventions du projet; ii) la composition et les qualifications de base du personnel sous contrat sont fixées de façon obligatoire; iii) le personnel de terrain reçoit une formation systématique et obligatoire; iv) des organismes techniques sous contrat sont chargés d'opérations de supervision et de contrôle de la qualité sur le terrain, et le personnel de l'UGP et les bénéficiaires assurent le suivi; v) des liens sont établis entre les activités de vulgarisation agricole et le développement d'une part et les débouchés du marché, aux niveaux local et de l'État, de l'autre; vi) des politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes, qui doivent être appliquées à tous les niveaux du projet, ont été élaborées.

## **TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

51. Un accord de prêt entre la République fédérative du Brésil et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

52. La République fédérative du Brésil est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

53. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

## **QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION**

54. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République fédérative du Brésil un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions huit cent mille droits de tirages spéciaux (17 800 000 DTS) venant à échéance le 1er mars 2017 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminée chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Fawzi H. Al-Sultan





## **RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

1. Le Gouvernement du Brésil (ci-après dénommé le Gouvernement) exécute le projet ou veille à ce que le projet soit exécuté par l'UGP et les divers partenaires du projet (notamment l'INCRA, la BN, l'UNESCO, l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA), l'Institut pour la recherche agricole de Pernambuco (IPA), les Services brésiliens d'appui aux petites et micro-entreprises (SEBRAE), et tout autre agent que pourra choisir l'emprunteur), conformément à l'Accord de prêt. À cette fin, le Gouvernement doit conclure ou veiller à ce que l'UGP conclue les accords ci-après qui devront tous être soumis au FIDA pour examen avant leur validation:
  - a) une convention de gestion avec l'INCRA portant sur son rôle et ses responsabilités dans l'exécution du projet;
  - b) un accord d'exécution avec la BN concernant sa participation à l'élément services financiers du projet;
  - c) une convention de services avec chacun des partenaires du projet pour l'exécution du projet.
2. Le Gouvernement veille à ce que l'UGP ouvre et par la suite maintienne à la BN un compte du projet libellé en real brésilien sur lequel il dépose sur ses propres ressources un montant initial correspondant aux fonds de contrepartie pour la première année du projet et qu'il réalimente par la suite périodiquement en y déposant les fonds de contrepartie qu'il lui appartient de fournir tels qu'estimés dans le plan de travail et budget annuel (PTBA). Le directeur et l'administrateur du projet seront pleinement autorisés à gérer conjointement le compte du projet.
3. Le projet est exécuté par le Gouvernement par le biais du Cabinet du Ministère d'État chargé des politiques agraires (MEEPF) et de l'INCRA.
4. Le directeur de projet est sélectionné par le Gouvernement à la satisfaction du FIDA. Le titulaire doit avoir fait des études d'agronomie, d'économie ou de sciences sociales et avoir au moins dix années d'expérience des programmes de développement rural dans la région Nord-Est du Brésil.
5. Le Gouvernement établit un Comité directeur du projet dont la composition et le mandat sont agréés par le FIDA.
6. Le Gouvernement veille à ce que les composantes formation et organisation, développement de la production et de la commercialisation, et services financiers du projet soient exécutées moyennant des conventions de services, comme il est décrit au paragraphe 1 ci-dessus.
7. Le Gouvernement veille à établir des unités de supervision d'État et des comités de coordination d'État dans chacun des cinq États de la zone du projet. Le Gouvernement veille également à ce que des comités de coordination municipaux soient établis à l'échelon local.
8. Le Gouvernement veille à ce que des contrats soient passés avec des entités indépendantes pour effectuer l'évaluation périodique des activités du projet ainsi que l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale. Les études d'évaluation se centreront sur les résultats du projet et la performance de l'approche axée sur la demande. Le système d'évaluation reposera sur des indicateurs de performance sexospécifiques et relatifs à un moment et à un lieu précis.



9. Le Gouvernement veille à ce qu'une institution spécialisée soit chargée de mener une enquête initiale pour définir les demandes des bénéficiaires ainsi que les indicateurs et repères sexospécifiques identifiés au cours de la préévaluation. En outre, elle établira des indicateurs sexospécifiques de la performance.

10. Le Gouvernement veille à ce que, eu égard au programme d'investissement social du projet, le diagnostic participatif et à focalisation par sexe engendre une demande de travaux et services qui amélioreront les conditions de vie des bénéficiaires. Sur la base de cette demande, les projets sociaux recevront un ordre de priorité, seront sélectionnés et approuvés par les bénéficiaires dans les colonies ou communautés, ensuite revus à l'échelon municipal et de l'État avant de recevoir une approbation finale et d'être incorporés dans le PTBA par l'UGP. Les modalités et procédures d'opération du programme d'investissement social seront définies dans le manuel relatif aux projets sociaux qui sera élaboré au cours des six premiers mois de mise en oeuvre du projet.

11. Le Gouvernement veille à ce que les projets d'investissement dans la production soient financés par le programme d'investissement du projet, notamment dans les domaines de l'irrigation, du commerce et de l'agro-industrie. Les modalités et procédures de fonctionnement du programme d'investissement dans la production seront définies dans le manuel relatif aux projets de renforcement de la production qui sera élaboré au cours des six premiers mois de mise en oeuvre du projet.

12. Le Gouvernement veille à ce qu'un cabinet de vérification comptable compétent soit sélectionné à la satisfaction du FIDA pour effectuer les vérifications financières et opérationnelles annuelles. Les sociétés sous-traitées par le projet maintiennent des comptes séparés pour les dépenses liées au projet. Les comptes vérifiés du projet et le rapport d'audit comporteront une opinion distincte sur les états des dépenses et le compte spécial, et sera soumis au FIDA dans les six mois qui suivront la fin de tout exercice budgétaire.

13. L'entrée en vigueur de l'Accord de prêt est subordonnée aux conditions additionnelles suivantes:

- a) un comité directeur a été établi selon les critères énoncés dans l'Accord de prêt;
- b) une UGP a été établie selon les critères énoncés dans l'Accord de prêt;
- c) un directeur de projet compétent et chevronné a été nommé dans des conditions satisfaisant le FIDA et selon les critères énoncés dans l'Accord de prêt;
- d) la convention de gestion avec l'INCRA a été conclue selon les modalités énoncées dans l'Accord de prêt;
- e) l'accord d'exécution avec la BN a été conclu selon les modalités énoncées dans l'Accord de prêt.

14. La prise d'effet du prêt est subordonnée aux conditions additionnelles suivantes en ce qui concerne les services d'appui sur le terrain au titre de la composante développement de la production et de la commercialisation:

- a) les règlements régissant les appels d'offres des intermédiaires publics ou privés spécialisés dans le développement rural sont établis à la satisfaction du FIDA;



- b) le manuel régissant les opérations et l'administration du projet a été préparé à la satisfaction du FIDA.

## COUNTRY DATA

## BRAZIL

Land area (km <sup>2</sup> thousand) 1995 1/	8 457	GNP per capita (USD) 1996 2/	4 400
Total population (million) 1996 1/	161	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-96 2/	2.0
Population density (people per km <sup>2</sup> ) 1996 1/	20	Average annual rate of inflation, 1990-96 2/	675.4
Local currency	Brazilian Real (BRL)	Exchange rate: USD 1 =	BRL 1.15
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 1980-96 1/	1.8	GDP (USD million) 1996 1/	748 916
Crude birth rate (per thousand people) 1996 1/	21	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	2.7
Crude death rate (per thousand people) 1996 1/	7	1990-96	2.9
Infant mortality rate (per thousand live births) 1996 1/	36	Sectoral distribution of GDP, 1996 1/	
Life expectancy at birth (years) 1996 1/	67	% agriculture	14.0
Number of rural poor (million) 1/	11	% industry	35.9
Poor as % of total rural population 1/	32.6	% manufacturing	23.4
Total labour force (million) 1996 1/	72	% services	50.0
Female labour force as % of total, 1996 1/	34.7	Consumption, 1996 1/	
<b>Education</b>		General government consumption (as % of GDP)	16.1
Primary school gross enrolment (% of relevant age group) 1995 1/	112.0	Private consumption (as % of GDP)	65.7
Adult literacy rate (% of total population) 1994 3/	18.7	Gross domestic savings (as % of GDP)	18.2
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	2 387	Merchandise exports, 1996 1/	47 164
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	77	Merchandise imports, 1996 1/	53 736
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1990-96 1/	7.0	Balance of merchandise trade	-7 590
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 1990-95 1/	7.4	before official transfers, 1996 1/	-27 921
Physicians (per thousand people) 1994 1/	1.4	after official transfers, 1996 1/	-24 300
Access to safe water (% of population) 1990-96 3/	78	Foreign direct investment, 1996 1/	9 889
Access to health service (% of population) 1990-95 3/	90	<b>Government Finance</b>	
Access to sanitation (% of population) 1990-96 3/	18	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP) 1995 1/	-9.4
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 1995 1/	37.4
Food imports as percentage of total merchandise imports 1996 1/	10.7	Total external debt (USD million) 1996 1/	179 047
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 1994-96 1/	894	Total external debt (as % of GNP) 1996 1/	3.4
Food production index (1989-91=100) 1994-96 1/	117	Total debt service (% of exports of goods and services) 1996 1/	41.1
<b>Land Use</b>		Nominal lending rate of banks, 1996 1/	n.a.
Agricultural land as % of total land area, 1994 4/	29.0	Nominal deposit rate of banks, 1996 1/	26.4
Forest area (km <sup>2</sup> thousand) 1995 1/	5 511		
Forest area as % of total land area, 1995 1/	65.2		
Irrigated land as % of cropland, 1994-96 1/	4.9		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 19982/ World Bank, *Atlas*, 19983/ UNDP, *Human Development Report*, 19974/ World Bank, *The World Development Indicators CD-ROM*, 1998

## PREVIOUS IFAD LOANS TO BRAZIL

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Ceara Second Rural Development Project	World Bank: IBRD	World Bank: IBRD	O	4 Dec 80	17 Jun 81	31 Dec 87	L - I - 51 - BR	SDR	15 600 000	79.7%
Low-Income Family Support Project in the Semi-arid Region of Sergipe State	IFAD	UNOPS	O	2 Dec 93	16 Oct 95	30 Jun 02	L - I - 344 - BR	SDR	12 900 000	44.7%
Community Development Project for the Rio Gaviao Region	IFAD	UNOPS	O	7 Dec 95	3 Dec 96	30 Jun 03	L - I - 404 - BR	SDR	13 500 000	16.2%

Note: O = Ordinary



## LOGICAL FRAMEWORK

NARRATIVE SUMMARY	GENDER SPECIFIC INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS AND EXTERNAL RISKS
<p><b>Development Objectives</b> Sustainable improvement of the rural poor's social and economic conditions in the semi-arid zone of the North-East Region of Brazil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Increased monetary income (women , men)</li> <li>- Degree of recapitalization of family farm enterprise or microenterprise</li> <li>- Rural employment created (seasonal, permanent)</li> <li>- Decrease in percentage of families below the poverty line</li> <li>- Fewer unmet basic necessities</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mid-term, final and ex-post evaluations</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. The Government of Brazil continue prioritisation of rural development and eradication of poverty within the market oriented development strategy</li> <li>2. The Government continue the development strategy of the Agrarian Reform</li> </ol>
<p><b>Project Objective</b> Poor beneficiary families with improved management capability and involvement in the local market are managing efficiently and sustainable production activities in agriculture, marketing, microenterprise and small scale agroindustry and utilize financial services within the normal market procedures.</p>	<p>Improved production and productivity</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risk of drought effects reduced</li> <li>- Increased production with water storage, management and irrigation</li> <li>- Increased animal production</li> <li>- Increased price margins negotiated by farmers</li> <li>- Increase of products in local markets</li> <li>- Degree of integration in the national market</li> <li>- Increased microenterprises profits</li> <li>- Percentage of beneficiaries in new economic pursuits</li> <li>- Degree of production investment</li> <li>- Degree of utilization of credits for production investments</li> <li>- Degree of management capabilities of beneficiary families and organizations</li> <li>- Degree of participation of organizations in the planification and development process of the rural areas within the municipalities</li> <li>- Degree of suitable use of Caatinga vegetation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mid-term, final and ex-post evaluations</li> <li>- Participatory rural appraisal</li> <li>- Process documentation by PMU</li> <li>- Specific studies</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Community initiatives are not interfered with by political leaders or local authorities.</li> <li>2. Political change does not negatively impact PMU.</li> <li>3. The municipalities support the project strategy.</li> <li>4. The distance between the areas of intervention (five states) hasn't any negative effect for the efficient execution of the project activities.</li> <li>5. Private intermediate entities identify themselves with the project philosophy and development strategy.</li> </ol>





### Outputs

<p>1. Management and organizational capability at local, settlement and household level created.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of beneficiary groups or organizations averaging x% hombres and y% mujeres</li> <li>- Number of beneficiaries with reading and writing skills</li> <li>- Number of beneficiaries trained in agricultural production aspects, marketing, microenterprise, business administration, vocational skills, etc.</li> <li>- Degree of articulation of beneficiary groups in the rural development committee</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information systems of the planning and monitoring unit</li> <li>- database of the training programme and technical assistance</li> </ul>
<p>2. Technical services for production agricultural activities, irrigation, microenterprises and marketing are carried out in response to client demand and capability.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of families familiarized with new technical agricultural innovations</li> <li>- Degree of knowledge of the messages spread by the extension or support services</li> <li>- Number and quality of extension and support services</li> <li>- Number of families familiarized with new water storage and irrigation techniques and their operational procedures</li> <li>- Number of families with access to an improved water storage and irrigation system</li> <li>- Number of microenterprises created, supported and trained</li> <li>- Number and types of microenterprise networks</li> <li>- Availability of market information for agricultural and non- agricultural production</li> <li>- Number of new marketing channels</li> <li>- Degree of gender-oriented technical services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information systems of the planning and monitoring unit</li> <li>- information and documentation by the extension and support services</li>   <li>- Monitoring information of the financial and credit component</li> </ul>
<p>3. Rural financial services and credit lines suitable for the socio-economic conditions of the beneficiaries are offered gradually reflecting real market conditions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- No of disbursements for agricultural and non-agricultural production activities</li> <li>- Rate of repayment</li> <li>- Rules, regulations and procedures defined and accepted by the financial institutions</li> <li>- Number of credit and saving cooperatives created</li> <li>- Number of alternatives local credit outlets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and evaluation formats</li> <li>- Agreements</li> <li>- Minutes of meetings</li> </ul>
<p>4. A management system for the project is functioning, integrating the private sector, federal and state institutions, the municipalities and the beneficiary organizations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- The annual plan of operation agreed by consensus at the end of each year</li> <li>- Planning and implementation gap decreased 10% annually</li> <li>- Number of agreements signed with executing institutions</li> <li>- Governmental and non-governmental institutions involved in planning, implementation and evaluation of project activities, completed 90% of signed contracts</li> <li>- External evaluations performed</li> <li>- Degree of gender orientation of the project services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation of the planning and monitoring unit</li> </ul>



Principal Activities	Principal activities
<p><b>Training and Organization Component</b></p> <p>1.1 To promote the creation and consolidation of beneficiary organizations with management and business skills</p> <p>1.2 To transfer reading and writing skills</p> <p>1.3 To elaborate and provide management techniques, modalities and methodological instruments</p> <p>1.4 To train beneficiaries in technical, economic, management and administrative aspects</p> <p>1.5 To train beneficiaries according to the needs they have themselves defined in production issues, marketing, micro-enterprise, business administration, etc.</p> <p>1.6 To transfer negotiation and empowerment techniques and knowledge</p> <p>1.7 To support the capability of articulation for participating actively in the rural development committees and the development process of the municipalities</p> <p>1.8 To assist the beneficiaries with the elaboration of local development plans</p>	<p><b>Financial Services Component</b></p> <p>3. 1 To establish the conditions, rules and procedures to utilize the existing credit lines</p> <p>3.2 To implement, evaluate and adjust the operational procedures for credit disbursement and reimbursement</p> <p>3.3 To carry out feasibility studies and evaluations to promote credit cooperatives in the municipalities</p> <p>3.4 To study alternatives for local credit outlets</p> <p>3.5 To enable the creation of rural credit cooperatives</p>
<p><b>Productive Services and Commercialization Component</b></p> <p>2.1 To train personal with adequate management and technical skills of the support and extension institutions</p> <p>2.2 To introduce new irrigation techniques suitable for the different ecological conditions</p> <p>2.3 To identify and develop market opportunities</p> <p>2.4 To establish sustainable market channels</p> <p>2.5 To offer production agricultural techniques</p> <p>2.6 To identify and offer opportunities for microenterprises</p> <p>2. 7 To establish horizontal and vertical production chains</p> <p>2.8 To establish a community development fund for production investment</p> <p>2.9 To offer technical assistance to formulate production projects</p>	<p><b>Project Management</b></p> <p>4.1 To establish agreements about administrative procedures with MEPF and INCRA</p> <p>4.2 To select and contract public and private entities to support communities and beneficiary groups to develop their own initiatives</p> <p>4.3 To prepare the annual operation plan</p> <p>4.4 To implement an evaluation and monitoring system</p> <p>4.5 To implement an administrative and financial system for the different components of the project</p> <p>4.6 To establish coordination and cooperation mechanisms with public and private agencies</p> <p>4.7 To realize coordination meetings and procedures with the public and private entities participating in the project</p> <p>4.8 To coordinate project activities with the Ministry of Agriculture, the Rural Development Committees and other relevant development institutions</p> <p>4.9 To establish a coordination and communication system with the regional project offices</p> <p>4.10 To take action for improving the technical and methodological skills of all involved parties of the project</p> <p>4.11 To provide technical and metodological instruments for all involved parties to face gender issues</p> <p>4.12 To provide favorable conditions for integration of women into project activities</p>

# OBJETIVOS, COMPONENTES, ACTIVIDADES Y PARÁMETROS PRODUCTIVOS Y FINANCIEROS



## OBJETIVO GENERAL

Contribuir a mejorar las condiciones de vida de beneficiarios de la reforma agraria y pequeños productores pobres mediante el incremento de sus ingresos a través del aumento de la productividad y el mejoramiento de la infraestructura social y productiva

## OBJETIVOS ESPECÍFICOS

- (1) La oferta de servicios de alfabetización, capacitación y asistencia técnica, orientados por las demandas de los beneficiarios, para la ejecución de iniciativas y proyectos productivos y sociales y sociales
- (2) El acceso de los beneficiarios a actuales líneas de crédito del Gobierno y de servicios financieros locales a través de mecanismo ágiles y acordes a sus demandas y potencialidades de capitalización
- (3) El funcionamiento de los Fondos de Inversión Social y Productivo para la realización de inversiones de tipo productivo y social
- (4) El buen desempeño del sistema gerencial del proyecto, contemplando la integración del sector público federal y estadual, privado y las organizaciones de base

COMPONENTES	1	2	3	4	5	6	Total	USD millón	IFAD %	GOB %	Benef. %
<b>A. Capacitación y Organización</b>											
Programa de Alfabetización	800	2300	2300	2020	980		8 400	<b>9.33</b>	45	46	9
- Capacit. en Gestión y Comercializ.	2 250	3 750	5 250	3 750	-	-	15 000	<b>30.13</b>	55	38	7
- Programa de Capacitación en Género	81	117	145	122	152	40	657	<b>41.60</b>	2	98	--
- Programa de Capacitación Productiva	2 250	3 750	5 250	3 750	-	-	15 000	<b>12.42</b>	27	73	--
- Fortalecimiento a la organización		100	147	100	50	50	447	<b>93.48</b>	27	70	3
- Capacitación en Gestión	200	556	560	564	361	156	2 397				
- Fondo de Inversiones Sociales		400	540	680	680	400	2 700				
<b>B. Desarrollo Productivo y Comerc.</b>											
- Servicios de Apoyo al Desarrollo Productivo	427	1 505	2 491	3 601	3 627	3 653	15 304	<b>39.93</b>	-	100	-
- Servicios de Apoyo a la Comercializ. y a la pequeña agroindustria	301	556	458	462	361	156	2 294	<b>9.38</b>	30	32	38
- Formación de organizaciones económicas agrícolas y agroindustriales	16	38	66	66	54	26	266	<b>1.33</b>	40	60	-
- Obras de manejo de agua	2 250	3 750	5 250	3 750	-	-	15 000	<b>3.36</b>	40	60	-
- Fondo de Inversiones Sociales	30	60	80	80			250	<b>21.88</b>	70	30	-
- Estudios de Comercialización	299	500	545	404	266	105	2 119	<b>5.83</b>	50	50	-
- Cooperativas, empresas y asociaciones formales constituidas, No.		100	147	100	50	50	447	<b>11.77</b>	90	10	-
- Construcción de pequeños reservorios y represas subterráneas, No.	952	2 334	2 342	2 342	1 577		9 547				
- Desembolsos del Fondo de Inversión Productiva (USD'000)	498	1431	1646	1646	1247	210	6 678				
<b>C. Servicios Financieros</b>											
- Acceso beneficiarios al crédito	0	0	0	0	12000	12000	12 000				
- Fortalecimiento Institucional	15	30	60	60	60	--	225				
- Programas de Crédito	--	--	4	6	6	--	16				
- Requerimientos netos de crédito (USD'000.000)	2.95	10.69	14.39	9.53	2.38	--	39.93				
<b>D. Unidad Gerencial del Proyecto</b>											
- Administración y Gerencia	990	662	660	534	492	430	3 768				
- Seguimiento	644	1 334	1 237	1 195	1 083	1 038	6 531				
- Evaluación	193	205	257	316	318	320	1 609				
- Estudios de base, medio término y evaluación ex-post (USD'000)	200			154		156	510				
- Incorporación de Beneficiarios del Proyecto	2 250	3 750	5 250	3 750	-	-	15 000				
- Total gastos anuales (sin incluir contingencias)	8311	19781	24774	20908	12153	7554	93 481				
<b>COMPONENTES</b>											
<b>1. Capacitación y Organiz.</b>								<b>9.33</b>	45	46	9
<b>2. Desarr. Prod.&amp;Comerc.</b>								<b>30.13</b>	55	38	7
<b>3. Servicios Financieros</b>								<b>41.60</b>	2	98	--
<b>4. Unidad Ger. de Proyecto</b>								<b>12.42</b>	27	73	--
<b>COSTO TOTAL</b>								<b>93.48</b>	<b>27</b>	<b>70</b>	<b>3</b>
<b>CATEGORIAS</b>											
<b>A. CRÉDITO</b>								<b>39.93</b>	-	100	-
<b>B. FONDOS DE INVERSIÓN</b>								<b>9.38</b>	30	32	38
<b>C. MAQUINARIA Y EQUIPO</b>								<b>1.33</b>	40	60	-
<b>D. CAPACITACIÓN</b>								<b>3.36</b>	40	60	-
<b>E. SERVICIOS DE APOYO</b>								<b>21.88</b>	70	30	-
<b>F. ASISTENCIA TÉCNICA</b>								<b>5.83</b>	50	50	-
<b>G. OPERACIÓN</b>								<b>11.77</b>	90	10	-
<b>TOTAL</b>								<b>93.48</b>	<b>27</b>	<b>70</b>	<b>3</b>
<b>TRANSFERENCIA A LOS BENEFICIARIOS</b>											
Indirecta								18%			
General								14%			
<b>Total</b>								32%			
<b>BENEFICIOS DE LA PRODUCCIÓN AGROPECUARIA</b>											
Incrementos en la producción (USD'000)										163	
Incrementos en las jornadas trabajadas (miles)										469	
Ingresos de las familias - año meta- (USD)										3 246	
<b>ANÁLISIS ECONÓMICO</b>											
<b>ESCENARIO</b>									<b>TIR</b>	<b>B/C</b>	
Base									17%	2.13	
Benef. -10%									16%	2.03	
Costos +10%									16%	2.01	
Atraso Incorp. Benef. 2 años									15%	2.01	

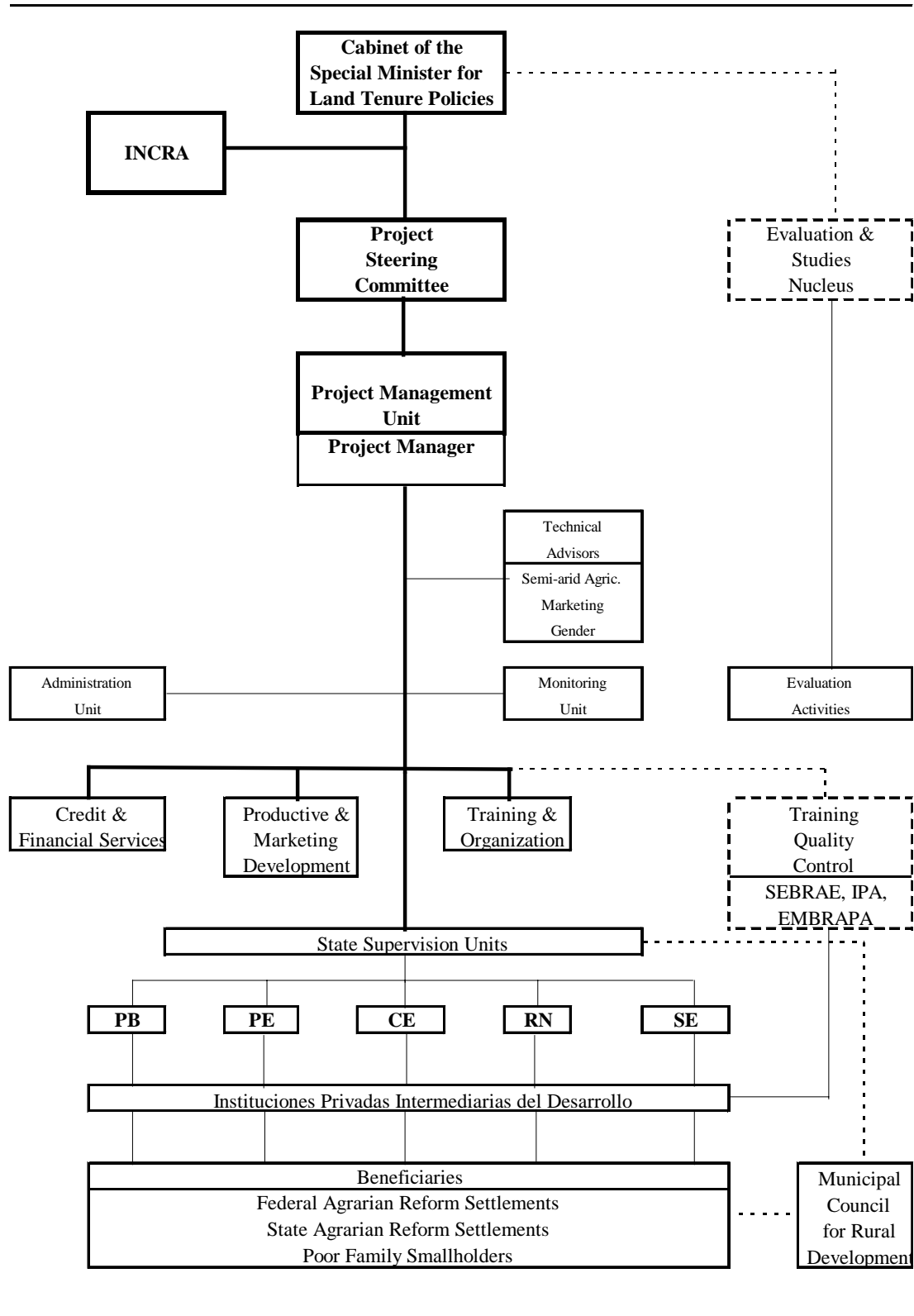


## ORGANIZATION AND MANAGEMENT

1. The Cabinet of MEPF will be the executing institution responsible for the implementation of the project. The MEPF's role will be supported by INCRA and BN. Even though both institutions will participate as members of the project steering committee, specific letter agreements will be signed. These will detail INCRA's participation and cooperation in selected settlements of the project area, BN's role in project budget resource administration and the credit program. The MEPF will create an administratively autonomous project management unit (PMU).
2. A steering committee will be organized, composed of the following: a representative of MEPF as chairperson; representatives from INCRA and the General Directorate of Rural Development of MAA; and representatives from state governments and project beneficiaries, one from each participating state. The committee will be responsible for approval and supervision of annual operating plans and budgets, and overall project guidance. It will ensure that global objectives are being met and that the investment activities are being implemented properly within national and IFAD policies and provincial planning strategy.
3. A PMU with financial and administrative autonomy will be established within the project area with responsibilities and authority delegated by MEEPF/INCRA. A project director will be nominated by MEEPF, to IFAD's satisfaction. The PMU will consist of the project director and three component coordinators. The project director will be supported by a monitoring officer, an administrator and a technical support unit. Through an administrative service agreement with an international organization, again to IFAD satisfaction, PMU staff will be selected and contracted. Administration of PMU's operative costs will also be included in the service agreement.
4. In order to coordinate and supervise project activities in the five participating states, a state supervising unit will be created in each of them and staffed by a state coordinator and municipal supervisors. The later will be responsible for monitoring contracted private/public rural development intermediaries (PPRDI) and coordination with municipal governments. The PMU will operate through municipal and state coordinating committees, which will include representatives of beneficiary groups, PPRDIs and BN branches. In the case of the state committees, representatives of INCRA and the state secretariats of agriculture will participate. Beneficiary initiatives will be selected using participatory procedures. Municipal committees will review and approve projects presented by families, settlements, interest groups or organizations. Municipal plans will be coordinated and added to elaborate state annual plans, which will be later structured by PMU into annual operating plans. Plans will be reviewed and approved annually by the steering committee.
5. During project implementation, beneficiaries will be involved in identifying, selecting and prioritizing their demands for production and social investments, technical assistance services, training, and microenterprise ventures. Gender-balanced community initiatives and social and production activities will have priority. A gender-balanced beneficiary representation will be elected to participate in the project's municipal coordinating committees and in the steering committee. The composition of both committees assures adequate decision-making capacity of beneficiaries.
6. The project has been designed with a monitoring unit located at PMU, while evaluation activities will be the responsibility of the evaluation and studies nucleus (NEE) of MEPF. At the beginning of the project implementation, NEE will prepare and present IFAD its evaluation proposal indicating: (i) the proposed evaluation mechanisms to be implemented; (ii) the basic characteristics of periodical evaluation studies; and (iii) a training program oriented to beneficiaries for their participation in monitoring and evaluation activities.



Project Organization Chart



**Project's Settlement and Family Project Preparation/Implementation Methodology**

<b>Stages</b>	<b>Description</b>	<b>Intermediate Product</b>	<b>Responsibles</b>	<b>External Support</b>
1. Basic education and training	Training in <b>awareness</b> <sup>(1)</sup> and basic reading and writing skills	Literate beneficiaries <b>aware</b> of settlement/local options and opportunities	Settlements, groups and organizations CPRDIs <sup>(2)</sup>	External assistance, support and quality control
2.- Identification of production and marketing opportunities	Settlement participative discussion and selection of production and marketing opportunities	Prioritized list of production and marketing opportunities	Settlements, groups and organizations CPRDIs <sup>(2)</sup> , PMU state supervision municipal council	Technical assistance support selection of production and marketing opportunities
3.- Physical planning of settlement and family plots	Settlement participative discussion and approval of settlement physical and production plan	Settlement and family plots physical and production planning completed	Settlement, groups and organizations leaders CPRDIs <sup>(2)</sup>	Technical assistance support preparation of settlement physical planning
4.- Pre-feasibility/feasibility	Selected community social and production initiatives prepared as pre-feasibility feasibility proposals	Portfolio of settlements social and production initiatives at prefeasibility feasibility level	Settlement, groups and organizations leaders CPRDIs <sup>(2)</sup>	Technical assistance available on request for social or production initiatives
5.- Initiatives/Projects Evaluation and Selection	Initiatives as project proposals are prioritized and selected for each municipality and state	Project's operative plan prepared based on selected communities initiatives presented as projects for FIC or credit financing	State supervision committee settlements, groups representatives, BN, PMU staff	
6.- Approval of Annual Operative Plan	PMU present the annual operative plan-POA to steering committee	POA is analysed, discussed and approved by the steering committee	steering committee	
7.- Selected Family and Settlements Project Financing	Selected projects are presented to BN to access PROCERA PRONAF, other lines	Production settlement and family projects are approved for financing	BN PMU State supervision	Technical assistance support evaluation of production credits
8.- Organization of marketing groups	Groups/organizations implement marketing strategies	Settlements/famililies organized for marketing	Settlement, groups and organizations leaders, CPRDIs <sup>(2)</sup>	Technical assistance support marketing initiatives
9.- Monitoring of implemented initiatives and projects	Initiatives/projects are monitored	Monitoring reports are analysed by state units and PMU. Corrective actions taken as necessary	PMU Monitoring unit Selected settlement members	

<sup>(1)</sup> See Section V. Project Rationale and Objectives<sup>(2)</sup> Contracted Private Rural Development Intermediaries-CPRDIs

